RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 04446
Numéro SIREN : 732 020 805
Nom ou dénomination : ABEILLE VIE Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation en abrégé ABEILLE VIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt 40423

Pour extrait certifié conforme



Denis BOURGEOIS
Directeur Général

ABEILLE VIE
Société Anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation
Entreprise régie par le Code des assurances
Capital social de 1.205.528.532,67 euros
Siège social : 70 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes
732 020 805 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Le 18 septembre 2023 à 16 heures 30, le Conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») s'est réuni au 80 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes et par voie de visioconférence, sur convocation de son Président.

[…]

9. Constatation de la démission d'un administrateur et cooptation un nouvel administrateur en remplacement

Le Président donne la parole à Orsolya HEGEDUS, Directrice Juridique, qui informe les membres du Conseil de la démission de Raphaël QUARELLO de son mandat d'administrateur de la Société et ce, depuis le 4 juillet dernier.

Elle rappelle qu'en cas de vacances par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, sans que le nombre de ceux-ci devienne, de ce fait, inférieur au minimum statutaire ou légal, l'article L.225-24 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de procéder entre deux assemblées générales à des nominations à titre provisoire.

Le Président informe le Conseil que le Comité des Rémunérations et des Sélections en date du 12 septembre 2023, a donné un avis favorable à la candidature de Pierre HAAS et propose alors de coopter Pierre HAAS en qualité d'administrateur en remplacement de Raphaël QUARELLO pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **prend acte de la démission de Raphaël QUARELLO de son mandat d'administrateur à compter du 4 juillet 2023,**
- **après avis favorable du Comité des Rémunérations et des Sélections, décide de coopter Pierre HAAS en qualité d'administrateur en remplacement, pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027,**
- **décide, conformément à la loi, de soumettre cette nomination à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.**

Pierre HAAS a déclaré par avance accepter les fonctions d'administrateur qui lui sont conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité.

[…]

FIN DE L'EXTRAIT

Classification : Interne